



L'Institut de Formation
des Sophrologues Professionnels

certifie que

Maryline GILLET

*A suivi l'ensemble du cursus de formation, soit au total
427,5 heures de formation en présentiel et 24 heures de stage d'application,
et a souscrit aux conditions requises pour l'obtention du diplôme de :*

SOPHROLOGUE PROFESSIONNEL

Claudine JASSEY

Présidente

Villette de Anthon

30/09/2023

Christine KLEIN

Directrice Générale



Référence : IFSP 2023 / 024